

ANTR2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Outre les connaissances et la compréhension des communautés humaines, l'anthropologie d'aujourd'hui vous préparera aussi à l'action. Comment intervenir pour changer le monde ? Comment intervenir dans la société et la culture de manière efficace et légitime ? Ces questions seront au cœur de votre démarche. L'anthropologie prospective offre des instruments de diagnostic, ouvre aux pratiques d'action collective et propose des méthodes d'intervention et d'évaluation.

Le master est articulé autour du projet de recherche que vous déterminerez avec l'aide d'un tuteur.

Votre profil

Vous

- vous intéressez à tout ce qui touche à l'être humain, du développement de l'espèce humaine aux réalisations les plus surprenantes des sociétés humaines ;
- désirez fonder votre connaissance des sociétés humaines sur une enquête et une analyse rigoureuse ;
- souhaitez participer à la conception et la gestion de projets de développement social, économique et culturel, tant au Nord qu'au Sud ;
- êtes désireux de contribuer à l'élaboration de modèles anthropologiques et ethnographiques et envisagez de poursuivre par un doctorat.

Votre futur job

L'anthropologue dispose d'un diplôme extrêmement polyvalent qui lui ouvre l'accès à de multiples professions. On le trouve dans la recherche, les administrations publiques, les ONG, le monde associatif, la coopération au développement, l'enseignement, l'aide sociale et l'action (inter)culturelle, le consulting, le journalisme.

Votre programme

Le Master en anthropologie à l'UCLouvain comprend plusieurs originalités qui le distinguent :

- une logique centrée sur le projet de terrain avec un encadrement personnalisé à travers le dispositif du tutorat et une logique d'élaboration à la fois individuelle et collective du savoir ;
- une place particulièrement importante accordée dans le programme à l'interdisciplinarité ;
- des partenariats forts et multiples tant pour les séjours d'échange (ERASMUS, MERCATOR) que pour les possibilités de stages de terrain (réseau des chercheurs du LAAP - Laboratoire d'anthropologie prospective - qui sont présents dans plus de 30 pays sur cinq continents, etc. et sur internet) ;
- l'acquisition des méthodes et des techniques de recherche les plus pointues de l'ethnographie et de l'anthropologie sociale et culturelle ;
- une formation centrée sur votre projet de recherche et sur l'apprentissage de l'« observation participante » ;
- un encadrement stimulant par des chercheurs du Laboratoire d'anthropologie prospective (LAAP), actifs dans le monde entier ;
- la possibilité de réaliser votre enquête de terrain en Belgique ou à l'étranger.

ANTR2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Devenir des anthropologues professionnels capables d'analyser rigoureusement et avec expertise les sociétés et les cultures, de saisir les mutations et enjeux contemporains globaux et locaux et leurs conséquences et de s'y engager dans l'action de manière légitime et efficace, tels sont les défis que l'étudiant du Master [120] en anthropologie se prépare à relever. L'UCLouvain souhaite donc former des anthropologues qui promeuvent l'**anthropologie prospective**, une orientation qui offre des instruments de diagnostic, ouvre aux pratiques d'action collective et propose des méthodes d'évaluation et d'intervention.

Les étudiants s'engageant dans cette formation ont préalablement fait preuve (par exemple : à travers leur bachelier SOCA ou HUSO, ou via une passerelle ou une admission VAE) de leur maîtrise du socle des concepts clés, des théories fondatrices et des méthodologies propres à l'anthropologie, acquis qu'ils mobiliseront et approfondiront dans le cadre de ce master.

Au terme du master, le diplômé anthropologue :

- maîtrise de manière approfondie et critique les principes et concepts fondamentaux de l'anthropologie, de la culture et de la vie sociale, suivant les développements récents des sociétés contemporaines ;
- s'est spécialisé dans l'un des champs de l'anthropologie (à travers son choix de finalité) ;
- a développé un ancrage interdisciplinaire de l'anthropologie dans une perspective de complémentarité et d'ouverture à d'autres disciplines ;
- aura intégré le « basculement » anthropologique à travers la réalisation d'un travail théorique centré sur le développement d'un point de vue anthropologique sur un thème particulier incluant la construction d'un « débat » original faisant dialoguer, avec pertinence et logique, différents auteurs et la construction d'une prise de position personnelle raisonnée et argumentée ;
- est capable de concevoir et réaliser un projet de recherche de terrain en anthropologie : concevoir et réaliser une enquête ethnographique de terrain selon la méthode de l'observation participante (en gérant ses enjeux et conséquences notamment auprès du groupe étudié) en mobilisant les méthodes et techniques pertinentes (enquête, description, interprétation) et en mettant en Œuvre une réflexion scientifique rigoureuse suivant une démarche inductive pour aboutir à la rédaction d'une monographie ;
- est capable de mobiliser ses savoirs, ses compétences et une démarche scientifique rigoureuse pour porter un regard critique, pluridisciplinaire et soucieux de valeurs éthiques sur les enjeux d'une anthropologie du XXI^e siècle.

À travers son choix de finalité et l'élaboration de son projet de recherche (mémoire), le diplômé privilégie une formation spécialisée orientée vers les métiers de/d' :

- la recherche, la consultance ou l'expertise de haut niveau dans le champ de l'ethnologie et de l'anthropologie sociale et culturelle (Finalité approfondie),
- la conception, l'exécution et l'évaluation de projets de développement social, économique et culturel, dans un contexte d'interculturalité tant au Nord qu'au sud de la planète (Finalité spécialisée : socio-anthropologie de l'interculturalité et du développement),
- la conception, l'exécution et l'évaluation de projets ayant trait à des questions contemporaines d'environnement et de gestion des ressources naturelles en interaction avec les enjeux sociaux et culturels (Finalité spécialisée : anthropologie de la nature, environnement et sociétés),
- l'enseignement ou la formation dans le domaine des sciences sociales (Finalité didactique).

Conscient de la responsabilité propre à sa posture d'anthropologue, le diplômé aura intégré une attitude d'acteur universitaire critique, capable de prendre des décisions et d'assumer des choix en plaçant les valeurs citoyennes et éthiques au cœur de ses préoccupations. Il aura intégré une logique de développement continu qui lui permettra d'être un professionnel faisant preuve d'expertise, de polyvalence, capable de s'adapter et d'évoluer positivement dans son environnement social et professionnel.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1.

Quel que soit son choix de finalité, est capable de/d' :

Maîtriser et mobiliser de manière critique, selon une approche qui intègre l'ancrage interdisciplinaire de l'anthropologie, un corpus de savoirs spécialisés en anthropologie et un socle de savoirs relatifs aux diverses disciplines autour desquelles s'articule l'anthropologie, pour comprendre et analyser avec expertise les groupes humains et phénomènes sociaux.

1.1.

Maîtriser de manière approfondie et critique les principes et concepts fondamentaux de l'anthropologie.

1.2.

Démontrer une spécialisation de ses connaissances anthropologiques et un perfectionnement de sa culture générale.

1.3.

Maîtriser un socle de savoirs relatifs aux disciplines autour desquelles s'articule l'anthropologie (sociologie, histoire, psychologie, archéologie, biologie) dans une perspective de complémentarité et d'ouverture (ancrage interdisciplinaire de l'anthropologie).

1.4.

Mobiliser et appliquer de manière pertinente ses connaissances anthropologiques pour comprendre et analyser avec expertise des groupes humains ou des phénomènes sociaux et leurs conséquences, suivant les développements récents des sociétés contemporaines.

1.5.

Démontrer une capacité d'intégration de savoirs d'autres disciplines dans l'analyse des groupes humains ou des phénomènes sociaux et de leurs conséquences, dans une perspective de complémentarité et d'ouverture (ancrage interdisciplinaire de l'anthropologie).

2.

Développer un point de vue anthropologique, « basculement », sur un thème particulier, à travers l'élaboration et la réalisation d'un travail théorique (d'épistémologie) intégrant la construction d'un « débat » original faisant dialoguer, avec pertinence et logique, différents auteurs et la construction d'une prise de position personnelle raisonnée et argumentée.

2.1.

Préciser et définir le thème d'étude et définir les concepts à partir desquels ce thème est questionné, à la lumière de cas particuliers.

2.2.

Définir la bibliographie : définir les textes théoriques fondateurs de la discipline et/ou contemporains et monographies classiques, lectures de différents auteurs, permettant d'étudier ce thème, en questionnant leur validité et leur pertinence.

2.3.

Faire preuve d'une lecture approfondie, réflexive et critique des textes théoriques fondateurs de la discipline et/ou contemporains et des monographies classiques permettant d'étudier ce thème.

2.4.

Construire un débat « original » en faisant dialoguer différents auteurs : construire un argumentaire motivé en mobilisant les textes théoriques fondateurs de la discipline et/ou contemporains et monographies classiques strictement appropriés et en les articulant avec logique.

2.5.

Développer un point de vue anthropologique et un questionnement qui s'inscrit dans la discipline (réaliser le « basculement ») : emprunter un regard éloigné, engagé et impliqué, propre à la posture de l'anthropologue.

2.6.

Construire et défendre une prise de position personnelle, raisonnée et argumentée, sur le thème et les questions étudiés.

2.7.

Rédiger un essai cohérent sur le thème étudié qui répond aux exigences de rédaction d'un article de revue scientifique (introduction/conclusion, définition du thème et des approches conceptuelles choisies, enchaînement des parties, qualité d'écriture et d'argumentation, bibliographie)

2.7.

Rédiger un essai cohérent sur le thème étudié qui répond aux exigences de rédaction d'un article de revue scientifique (introduction/conclusion, définition du thème et des approches conceptuelles choisies, enchaînement des parties, qualité d'écriture et d'argumentation, bibliographie)

2.8.

Défendre le travail théorique devant un jury sous la forme d'une discussion raisonnée, argumentée, réflexive et soutenue et d'un échange constructif.

3.

Concevoir et réaliser un projet de recherche de terrain en anthropologie : concevoir et réaliser une enquête ethnographique de terrain selon la méthode de l'observation participante combinée à des méthodes complémentaires, en articulation avec une maîtrise théorique, en mettant en Œuvre une réflexion scientifique rigoureuse suivant une démarche inductive pour aboutir à la rédaction d'une monographie (mémoire).

3.1.

Définir globalement le projet de recherche : le sujet de recherche, les interrogations de départ et le terrain ethnographique.

3.2.

Dresser un inventaire bibliographique aussi exhaustif que possible (encyclopédie, recueils bibliographiques, revues spécialisées, catalogues des bibliothèques, sources inédites) en questionnant la validité et la pertinence des sources en regard du sujet de recherche.

3.3.

Déterminer les méthodes, complémentaires à l'observation participante, envisagées pour cette recherche : archives, entretiens, récits de vie, recensement, questionnaires ...

3.4.

Réaliser, sur base de la bibliographie sélectionnée, « l'état de la question » sur le sujet de recherche.

3.5.

5.

Agir en tant qu'anthropologue, universitaire, en acteur critique et responsable, ayant déjà développé des compétences propres à une première expérience professionnelle concrète réalisée et ayant intégré une logique de développement continu.

5.1.

Se construire et s'engager dans une pratique professionnelle selon une approche universitaire fondée (d'un point de vue théorique et méthodologique) et caractérisée par une prise de distance critique.

5.2.

Faire preuve de prise de distance par rapport à ses préjugés et se décentrer par rapport à son propre point de vue et ses valeurs culturelles.

5.3.

S'engager, décider et agir de manière autonome et responsable dans le respect du cadre, du contexte de travail et d'autrui, en étant soucieux de valeurs éthiques.

5.4.

Démontrer une capacité d'adaptation à des situations diverses et complexes, issues du fonctionnement de tout groupe humain.

5.5.

Témoigner d'une prise de conscience de leurs ressources et compétences personnelles, afin de les développer de manière autonome (logique de développement continu) et de les mettre au service de la recherche ou de carrières anthropologiques qui nécessitent la mobilisation de multiples compétences.

AA-F-R.

En plus de ces compétences communes à tout le master en anthropologie, le diplômé aura démontré un niveau élevé de compétence professionnelle dans le domaine de la finalité choisie.

S'il a suivi la finalité approfondie (recherche), Développer et acquérir les compétences d'un généraliste spécialisé en recherche en ethnologie et en anthropologie sociale et culturelle, capable de se lancer dans un projet doctoral ou souhaitant s'orienter vers les métiers de la recherche ou de la consultance.

AA-F-R.1.

Démontrer sa connaissance transversale de différents approfondissements théoriques en ethnologie et en anthropologie sociale et culturelle.

AA-F-R.2.

Démontrer sa connaissance d'un champ de la sociologie et l'articuler avec les savoirs anthropologiques.

AA-F-R.3.

Démontrer son aptitude à utiliser au moins deux méthodes connexes aux méthodes ethnographiques.

AA-F-R.4.

Démontrer sa capacité à gérer et exploiter de manière informatique, avec pertinence, des données de terrain.

AA-F-R.5.

Démontrer sa capacité à analyser, construire, réaliser et exploiter un documentaire audio-visuel dans le cadre d'une recherche en anthropologie.

AA-F-R.6.

Développer et mettre en Œuvre de manière approfondie une enquête ethnographique de terrain.

AA-F-R.7.

Rencontrer la nécessité et se donner les moyens théoriques et méthodologiques de poser un regard d'expert réflexif, pertinent et étayé sur l'anthropologie et ses bouleversements contemporains.

AA-F-E.

S'il a suivi la finalité didactique (enseignement), Mobiliser les compétences nécessaires pour entamer efficacement le métier d'enseignant du secondaire supérieur, dans le domaine des sciences sociales, et pouvoir y évoluer positivement.

AA-F-E.1.

Intervenir en contexte scolaire, en partenariat avec différents acteurs.

AA-F-E.2.

Enseigner en situations authentiques et variées.

De manière plus spécifique, pour l'enseignement dans le domaine des sciences sociales, le diplômé est capable de :

- démontrer sa capacité à lire un programme de cours de sciences sociales du secondaire de manière critique, en retenir les éléments-clés et, sur cette base, construire une programmation concrète d'une année de cours;
- démontrer la capacité de mettre en Œuvre une approche interdisciplinaire dans des enseignements en sciences sociales.

AA-F-E.3.

Exercer un regard réflexif et se projeter dans une logique de développement continu.

Pour plus de détails, consultez l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(sociologie, sciences politiques, anthropologie\)](#).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Il rassemble des enseignements de méthodologie encadrant l'enquête de terrain de chaque étudiant et l'accompagnement à la rédaction de la monographie. C'est dans cette perspective que chaque étudiant réalisera un véritable terrain ethnographique, sur des espaces lointains ou proches.

● Obligatoire

✂ Au choix

△

Liste des finalités

ATTENTION :

En 2024-2025, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **En ESPO, toutes les activités de cette finalité seront à suivre au 1er bloc annuel.** A noter que, **dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4ème année de l'enseignement secondaire, il vous faudra entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la [Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée](#), voir ici.

parmi :

- > Finalité didactique [prog-2024-antr2m-lantr200d]
 - > Finalité approfondie [prog-2024-antr2m-lantr200a]

Finalité didactique [30.0]

REMARQUE IMPORTANTE: en vertu de l'article 138 alinéa 4 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, il ne sera pas procédé à l'évaluation des stages à la session de septembre. L'étudiant est invité à tout mettre en oeuvre pour réussir les stages d'enseignement à la session de juin, sous peine de devoir recommencer son année.

Cette finalité développe des compétences d'enseignants ou de formateurs dans le domaine des sciences sociales. Elle conduit l'étudiant au professorat dans l'enseignement secondaire ou supérieur non universitaire.

ATTENTION :

En 2024-2025, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **En ESPO, toutes les activités de cette finalité seront à suivre au 1er bloc annuel.** A noter que, **dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4ème année de l'enseignement secondaire, il vous faudra entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la [Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée](#), voir ici.

- Obligatoire
 - ⌘ Au choix
 - △
-

				Bloc annuel	
				1	2
● LENVI2101	Sociétés, populations, environnement, développement: problématiques et approches interdisciplinaires	Martin Colla (supplée Caroline Nieberding) Nathalie Frogneux (coord.) Julie Hermesse Jean-Pierre Raskin	EN [q1] [45h] [6 Crédits] 	x	x



Bloc
annuel

<p>⌘ LPSYS2056</p>	<p>Psychologie du genre</p>	<p>Annalisa Casini Annalisa Casini (supplée Vincent Yzerbyt) Annalisa Casini (supplée Isabelle Roskam)</p>	<p>DS [q2] [30h] [5 Crédits]</p>	<p>1</p>	<p>2</p>	<p>x</p>	<p>x</p>
--------------------	-----------------------------	--	----------------------------------	----------	----------	----------	----------

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

ANTR2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Bachelor of Laws in de rechten
 Bachelor of Arts in de godgeleerdheid en de godsdienstwetenschappen
 Bachelor of Arts in taal- en letterkunde
 Bachelor of Arts in de geschiedenis
 Bachelor of Arts in de archeologie
 Bachelor of Arts in de kunstwetenschappen en de archeologie
 Bachelor of Arts in de kunstwetenschappen
 Bachelor of Science in de psychologie

Bacheliers étrangers

Bachelier en sociologie (ou équivalent) Bachelier en anthropologie (ou équivalent) Bachelier en philosophie Bachelier en information et communication Bachelier en droit Bachelier en théologie Bachelier en philosophie et lettres Bachelier en histoire Bachelier en archéologie et histoire de l'art Bachelier en psychologie ou tout autre bachelier jugé équivalent

Programme répondant aux conditions générales et spécifiques d'accès

[Accès sur dossier](#)

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Diplômes	Accès	Remarques
BA - assistant(e) social(e) - crédits supplémentaires entre 15 et 45 BA - conseiller(ère) social(e) - crédits supplémentaires entre 15 et 45 BA en coopération internationale - crédits supplémentaires entre 15 et 60 BA en écologie sociale - crédits supplémentaires entre 15 et 45 BA en gestion des ressources humaines - crédits supplémentaires entre 15 et 60	Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le module complémentaire .	Type court

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes

Masters		
Master en Sociologie Master en Histoire Master en Philosophie Master en Sciences politiques Master en Sciences de la population et du développement Master en Information et communication Master en Archéologie et histoire de l'art	Programme répondant aux conditions générales et spécifiques d'accès	Accès sur dossier
Tout autre master non cité ci-dessus		Accès sur dossier

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Aucune passerelle entre votre diplôme initial et ce master n'est prévue par l'Arrêté du Gouvernement. Peut-être avez-vous néanmoins accès à ce master, éventuellement moyennant l'ajout d'enseignements supplémentaires à votre programme. Veuillez vous adresser à la faculté qui organise ce master afin de connaître les démarches à effectuer. Les demandes de renseignements complémentaires concernant l'admission sont à adresser à [Marie Gilot](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Pour les personnes pouvant faire valoir une expérience professionnelle (minimum 5 années d'activités, en ce compris les années d'études réussies), les conditions d'accès seront appréciées par le jury ou par la commission d'admission. Outre l'admission, une valorisation de maximum 60 crédits pourra, le cas échéant, leur être accordée. L'obtention de certificats pourrait conduire à une telle valorisation.

Plus d'informations sur la [VAE au département des Sciences politiques et sociales](https://uclouvain.be/fr/facultes/espo/psad/adulte-en-reprise-d-etudes-vaе.html) (<https://uclouvain.be/fr/facultes/espo/psad/adulte-en-reprise-d-etudes-vaе.html>)

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Les étudiants titulaires d'un grade académique de 2ème cycle (minimum 5 ans ou 300 crédits) délivré par une université européenne peuvent, en cas d'accès, se voir valoriser, par décision souveraine du jury, des crédits déjà acquis dans leur parcours antérieur (maximum 60 crédits).

Conditions de recevabilité particulières (hors accès par valorisation des acquis d'expérience - voir ci-dessus)

Les étudiants titulaires d'un grade académique de 1er ou 2ème cycle en sciences sociales délivré par une université hors Europe reconnue par l'AUF(*) (voir https://www.auf.org/les_membres/nos-membres/) ont la possibilité d'introduire un dossier d'admission répondant aux conditions suivantes :

- Pour les étudiants titulaires d'un grade académique de 2ème cycle (minimum 5 ans ou 300 crédits) délivré par une université hors Europe : l'obtention d'au moins 50 % (ou 10/20) de moyenne pour le 2ème cycle des études universitaires réussies dans leur université d'origine.
- Pour les étudiants titulaires d'un grade académique de 1er cycle (minimum 3 ans ou 180 crédits) délivré par une université hors Europe : l'obtention d'au moins 60 % (ou 12/20) de moyenne pour le 1er cycle des études universitaires réussies dans leur université d'origine.

Ces critères seront appliqués strictement, ce qui signifie que les dossiers qui ne les remplissent pas seront écartés d'office.

(*) AUF : Association d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche et opérateur de la Francophonie universitaire.

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Les demandes de renseignements complémentaires sont adressées au gestionnaire du programme ([Marie Gilot](#)).

Les demandes d'admission sont à introduire via [ce lien](#).

Les demandes de dispenses et d'équivalences entre cours et les admissions sur dossier sont soumises à l'approbation du responsable académique du programme.

Ce dernier est également responsable de l'approbation du programme individuel de chaque étudiant.

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

La réussite du **master à finalité didactique** conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre d'**agrégé** de l'enseignement secondaire supérieur.

La [Réforme des Titres et Fonctions](#), en vigueur au 1er septembre 2016, a pour vocation d'harmoniser les titres, fonctions et barèmes des professionnels de l'enseignement fondamental et secondaire de tous les réseaux en Communauté française de Belgique.
